

Etat-Civil :

Naissances :

- DUMEIGE Océane le 21 janvier 2015.
- PELLE Luck le 13 avril 2015.

Mariage :

- THEREZIEN Jean-Marie et WATTEBLED Jeannine le 31 décembre.

Décès :

- BONAVENTURE Marcel le 08 novembre 2014.
- LEFEVRE Gérard le 23 novembre 2014.
- LAMOUREUX Jean-Louis le 23 décembre 2014.
- MANGUIN Roger le 02 janvier.
- GOSSELIN Pierre le 09 février.
- QUILLART née HUMEZ Jacqueline le 18 mars.
- SAILLY née FONTAINE Marie-Cécile le 28 mars.
- LEGENDRE Josette le 05 avril.

Avis aux nouveaux habitants de Caix :

Les nouveaux habitants de Caix sont invités à se présenter en Mairie aux heures habituelles de la permanence, le mardi et le vendredi de 18 h 30 à 19 h 30.

Pour joindre la Mairie :

Téléphone : 03 22 88 29 00

Fax : 03 22 88 04 13

Courriel : mairie.caix@orange.fr

Site internet : www.caix.fr

CAIX

FETE DE PRINTEMPS

GRANDE REVEDERIE GRATUITE

Samedi 23 mai 2015

Attractions foraines les 23, 24 et 25 mai 2015

EVASION
plus de TUBE!

RESERVATIONS :
03 22 88 29 00
03 22 88 14 07
03 22 88 09 61



Flash Info n°60

JANVIER À MAI 2015

Funérailles de huit soldats Canadiens :

La cérémonie officielle des funérailles des huit soldats Canadiens tombés à Hallu lors de la première guerre mondiale se dérouleront le mercredi 13 mai à partir de 13 h 50 au cimetière canadien. Vous êtes invités à vous rendre sur place à pied ou à bénéficier de la navette qui fonctionnera à partir de 13 heures entre la Place du 8 Mai et le cimetière. Cette manifestation qui s'achèvera vers 15 heures est organisée par l'Ambassade du Canada à Paris.

Communiqué de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie :

Le compte ameli, disponible sur internet et sur smartphone, vous permet de réaliser simplement et rapidement vos démarches en ligne avec l'Assurance Maladie. En vous inscrivant gratuitement sur le site ameli.fr, rubrique "accéder à mon compte", vous pouvez aujourd'hui :

- suivre les remboursements de soins en temps réel
 - éditer une attestation de droits, parfois réclamée par des professionnels de santé, des établissements hospitaliers, des écoles ou des crèches
 - éditer un relevé d'indemnités journalières dans le cadre d'un arrêt de travail
 - commander une carte européenne dans le cadre d'un séjour scolaire ou d'un voyage privé
 - déclarer la perte ou le vol de votre carte vitale
 - échanger par mail avec votre Caisse d'Assurance Maladie
 - déclarer votre changement d'adresse
- Et prochainement, vous pourrez également :
- déclarer la naissance d'un enfant
 - transmettre votre dossier de demande de carte vitale
 - disposer d'une information immédiate sur vos droits.

Bénédictio de la Croix Sainte Marie et messe à Caix :

Suite à la restauration de la Croix Sainte Marie (vers Beaucourt), l'abbé Jean-François bénira cette croix le samedi 13 juin à 18 heures et célébrera la messe à 18 h 30 à l'église Ste Croix.

Budget communal :

Le résultat de clôture pour l'exercice 2014 dégage un excédent de 207.804,91 euros. Le budget 2015 s'élève à 967.021,00 euros. Les taux communaux, englobés depuis 2011 aux taux d'autres établissements publics, demeurent inchangés depuis de nombreuses années : taxe habitation 11,33 %, foncier bâti 9,16 %, foncier non bâti 22,11 % et cotisation foncière des entreprises 12,59 %.

Bilan du Téléthon 2014 :

Le téléthon organisé le 06 décembre dernier a rapporté la somme de 544,79 euros. Merci encore de votre générosité et de votre accueil.

Approbation de la modification n°1 du P.L.U. :

Lors de sa séance du 14 avril dernier et suite à l'enquête publique, le Conseil Municipal a approuvé la modification du Plan Local d'Urbanisme. Le dossier est consultable en Mairie.

Concours des maisons fleuries 2015 :

Les personnes intéressées par ce concours sont invitées à s'inscrire en Mairie avant le 26 juin. La Commission Environnement effectuera deux passages dans le village : début juillet et début septembre.

Logements communaux :

Le logement communal 01 Place du 8 Mai est loué depuis le 16 mars à Monsieur et Madame Sylvain Lourdelle. Bienvenue à eux dans la Commune ! Le bail du logement 04 Rue du Pont a été renouvelé à Madame Yvelise Petit.

Grande fête de printemps et réderie :

L'Association des Fêtes Caixaises organise la fête de printemps le week-end des 23, 24 et 25 mai 2015, avec attractions foraines. La réderie de printemps se déroulera le samedi 23 mai de 7 heures à 18 heures : emplacement gratuit.
(réservations 03 22 88 29 00 - 03 22 88 14 07 - 03 22 88 09 61).

Rappel de l'arrêté affiché en Mairie « Lutte contre le bruit » :

ARTICLE 1 : L'utilisation des tondeuses à gazon, tronçonneuses ou autres engins fonctionnant à l'aide de moteurs à combustion et scies circulaires électriques est interdite tous les jours ouvrables y compris le samedi :

- Avant 8 heures
- Entre 12 heures et 14 heures
- Après 20 heures

les dimanches et jours fériés :

- Avant 10 heures et après 12 heures

L'ORQUE et ses enjeux | **L'ORQUE unit tous les acteurs pour que chacun bénéficie d'une eau de qualité.**

ET NOUS ?

NOUS POUVONS AGIR EN :

- Soutenir nos élus dans la démarche de réduction des produits de traitement.
- Désherber manuellement notre jardin et notre devanture.
- Diminuer l'utilisation des produits de traitement en respectant les quantités indiquées.
- Nous informer des solutions alternatives aux produits de traitement par l'intermédiaire des médias, du voisinage, des collectivités ou via le site : www.jardiner-outremer.fr/.
- Remettant aux normes l'installation d'assainissement non collectif (financement possible à hauteur de 45% dans l'AAC).
- Utiliser des filières agréées pour le traitement des déchets dangereux (piles, solvants, bidons de produits de traitement...).

Les agriculteurs
Ils participent à la démarche en :
• Réalisant des diagnostics d'exploitations
• S'informant lors de réunions
• Expérimentant des procédés économes en intrants.
Ils peuvent bénéficier d'aides pour les accompagner.

Les collectivités
La charte d'entretien des espaces publics est un outil accompagnant les communes dans leur réduction des produits phytosanitaires.
A ce jour, le SIEP de Sarterre et 6 communes dans l'AAC ont signé : Méhanicourt, Caix, Résières-en-Sarterre, Mangest-en-Sarterre, Rouvray-en-Sarterre, La Quozelle. 2 autres communes hors AAC sont signataires : Chaulines et Estrées-Délicour.

Les écoles
Les plus jeunes sont sensibilisés à l'importance de l'eau et apprennent le cycle de l'eau via de multiples activités. L'apprentissage peut être réalisé par les enseignants, par des organismes comme le Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement (CPIE) ou le SIEP.

Les artisans
Les Petites et Moyennes Entreprises sont encouragées à mieux maîtriser leurs rejets et leurs déchets. Des diagnostics sont effectués afin de conseiller et financer de nouveaux équipements.

« L'eau est une ressource fragile, la protéger n'est pas une cause vaine »

Les différents secteurs de pollution de la nappe phréatique